



Il y a un monde entre la facture d'une thèse, aussi savante et pertinente soit-elle, et un livre qui s'adressera nécessairement à un public moins expert. Votre thèse doit emprunter la forme d'un ouvrage porteur d'un message. Pour cela, quatre grandes règles s'imposent :

- Laissez tomber la méthodologie. Votre lectorat vous fait confiance. Vous êtes spécialiste de votre sujet, votre démarche a donc été rigoureuse. Au plus, faites-en une annexe pour les chercheuses et chercheurs curieux. Au mieux, servez-vous-en lorsque vous faites une communication scientifique dans une revue.
- Comprimez votre revue de littérature. Elle pourra devenir votre introduction. Elle doit situer votre propos et non pas en prendre la place. Les citations d'auteurs et d'autrices, et ce, pour les mêmes raisons, doivent sans doute être réduites. Votre lectorat veut savoir ce que vous pensez.
- Faites de vos derniers chapitres, de votre conclusion, le début de ce nouveau livre. Idéalement, répondez aux pistes de recherche que vous évoquez en conclusion. N'hésitez pas à exprimer votre position.
- Enfin, racontez une histoire. Donnez des exemples concrets, dynamiques. Invitez votre lectorat à vous suivre. Cela suppose un certain travail de style : ne pas oublier de remplacer, dans votre manuscrit, le mot « thèse » par « livre », « ouvrage », « texte », etc.

En terminant, nous vous invitons à vous assurer que vous disposez du temps nécessaire au remaniement d'une thèse en livre : cet exercice peut être long et s'étirer sur un à trois ans.

Vous trouverez ici un texte adapté d'un article intitulé « De la thèse au livre », qui pourra étayer votre réflexion.

DE LA THÈSE AU LIVRE

La direction de presses universitaires et l'organisme subventionnaire la Fédération canadienne des sciences humaines, qui portent un même intérêt aux études universitaires, ont souvent été interrogés sur leur attitude à l'égard de la publication de thèses. Disons tout de suite que, sous leur forme courante, les thèses n'intéressent généralement pas les maisons d'édition : elles devront presque toujours être repensées et réécrites en fonction des exigences posées par un volume. Les considérations que nous ferons ici sur les caractéristiques respectives de la thèse et du livre pourront être utiles à quiconque se propose de soumettre un manuscrit à une maison d'édition. Le but de cette brève étude n'est pas de traiter de tous les aspects de la question, mais simplement d'en énoncer quelques principes généraux.

Cette distinction entre thèse et livre paraîtra peut-être gratuite à plusieurs : la plupart des thèses de lettres et de sciences sociales — auxquelles s'applique particulièrement cet exposé — ne comportent-elles pas tous les éléments d'un livre ? On y trouve une table des matières, une préface ou une introduction, des chapitres, éventuellement des appendices et illustrations, et toujours une bibliographie. Il n'en reste pas moins que les raisons qui inspirent l'élaboration et l'assemblage de ces divers éléments diffèrent dans un livre et une thèse : cette diversité dans les normes suivies est souvent très apparente.

Une thèse est le résultat d'une étude approfondie sur un aspect bien précis d'un sujet de littérature, d'histoire, de sciences politiques, d'économie, de sociologie, etc. Les résultats des recherches effectuées y sont présentés dans un ordre conventionnel, tâche qui démontre l'aptitude de l'auteur ou l'autrice à recueillir des faits et à les exposer. Chacune de ses affirmations doit s'appuyer sur une documentation éclairant ses examinateurs et examinatrices sur la genèse de ses raisonnements, leur permettant ainsi d'en apprécier la valeur.

De fait, l'auteur ou l'autrice tend à démontrer à un groupe restreint d'examineurs et d'examinatrices ses dispositions aux travaux de recherche, et à cette fin, il a recours à une suite de procédés qui constituent la forme courante des thèses.

Une thèse admise, il arrive souvent qu'on laisse entendre à son auteur ou autrice, à juste raison, que son sujet serait susceptible d'intéresser un autre public que celui des bibliothèques universitaires et des éditions microfilmées. Il se peut qu'il ou elle soumette alors son manuscrit à une maison d'édition et s'entendra probablement répéter les remarques formulées au début de cet article. La maison d'édition consentira néanmoins à examiner sa thèse et, si le sujet traité lui permet de prévoir quelque possibilité de succès, elle lui recommandera sans doute d'entreprendre les révisions qui s'imposent. Il s'ensuit parfois une comparaison des commentaires reçus du service des éditions et ceux des lectrices ou lecteurs versés dans les disciplines universitaires, dont les critiques seront transmises, anonymement, à l'auteur ou l'autrice. Il est possible que la maison d'édition en arrive à la conclusion que le manuscrit soumis est publiable, mais qu'une aide financière extérieure est nécessaire à cet effet. C'est à ce moment qu'intervient — si elle ne l'a pas fait plus tôt — la Fédération canadienne des sciences humaines, dont on recherchera l'appui.

L'expérience a montré, tant aux maisons d'édition qu'à la Fédération, que les thèses ainsi introduites sont sujettes à des révisions d'une étendue telle qu'elles correspondent à une refonte complète de l'ouvrage. D'autre part, ce procédé risque de compromettre les chances de l'auteur ou l'autrice d'obtenir une subvention extérieure, retarde la publication de son œuvre et lui fait perdre un temps précieux qu'il ou elle aurait pu employer utilement à réécrire ou réviser son manuscrit avant sa présentation. Le manuscrit révisé doit encore repasser par toutes les phases habituelles jusqu'à sa publication. Il est évident, dans ces conditions, qu'une préparation préalable et soignée de son manuscrit en vue de sa publication lui aurait été plus avantageuse.

Deux facteurs principaux sont à considérer dans la préparation d'une thèse à publier : les nouveaux et nombreux lecteurs et lectrices qu'elle doit atteindre, et les modifications à y introduire en vue de répondre aux exigences de ceux-ci.

Le nombre des nouveaux lecteurs et lectrices d'une œuvre de ce genre peut varier entre 300 et 1 000. De façon générale, quelle que soit l'étendue de ce nouveau public, son influence sur le travail de révision sera à peu près la même. Au-delà du cercle étroit de ses collègues, l'auteur ou l'autrice devra cette fois toucher un public instruit élargi, aux champs d'intérêt variés, qui consultera son livre non par intérêt particulier à l'égard de sa thèse, mais parce que certains de ses aspects se rattachent à ses travaux ou lectures. Il ou elle devra éveiller la curiosité et l'attention de ce lectorat érudit et de bien d'autres aux champs d'intérêt encore plus divers, de façon à les amener à pousser leurs incursions dans l'ouvrage. C'est là un souci que l'auteur ou l'autrice n'avait pas eu à l'égard de ses examinateurs et examinatrices.

Il lui faudra évaluer d'emblée les connaissances de son nouveau public et en déduire la façon de lui présenter sa matière. Deux erreurs sont possibles : peu ou trop d'explications et de documentation. La juste mesure est généralement difficile à trouver, mais sans elle la thèse ne donnera qu'un faible livre.

Presque toujours, le livre nécessite une rédaction plus développée que la thèse sur laquelle il est basé. Il importe que le sujet soit situé dans un contexte. L'auteur ou l'autrice peut éventuellement étendre l'époque historique couverte par son étude ou ses références aux écoles littéraires et aux écrivains et écrivaines ; ou, si son sujet le mérite, le développer en une étude de fond situant son œuvre dans l'optique voulue. En d'autres termes, il ou elle s'efforcera de présenter un manuscrit qui se suffit à lui-même et dont la

compréhension n'implique pas nécessairement une connaissance préalable d'événements, de lieux et de personnages. Il est également nécessaire que dans son développement, le livre expose les opinions de l'auteur ou l'autrice et conduise à des déductions et conclusions. Il s'agit de laisser l'auditoire satisfait d'avoir été initié au sujet par un agencement de la matière à son intention.

Cela nous amène à considérer une autre distinction importante entre la thèse et le livre: la différence de ton. Le style d'une thèse est nécessairement conventionnel et aride. L'auteur ou l'autrice n'a pas à se soucier d'établir de contact avec son lectorat, bien que déjà là il puisse le faire avec succès. Dans un livre, par contre, c'est directement à ses lecteurs ou lectrices qu'il ou elle s'adresse; il lui faut donc prendre une position plus marquée à l'égard de son sujet.

Malheureusement, le fait est que ces thèses ne sont souvent conçues qu'à la suite d'une recherche pénible du sujet traité, qui n'intéresse pas toujours l'auteur ou l'autrice de façon particulière. Un tel climat ne donnera pas naissance à un bon livre. Pour faire un bon livre, une œuvre de recherche doit, dès les premières pages, susciter rapidement l'intérêt du lecteur ou de la lectrice pour l'amener ainsi à poursuivre sa lecture. C'est le rôle de l'introduction, qui doit non seulement exposer le sujet, mais encore y entraîner le lecteur ou la lectrice, l'y engager.

Le style est un autre facteur utile à cette communion de l'auteur ou l'autrice et de son public. Le style impersonnel volontairement adopté dans une thèse risque de pâlir les pages d'un livre. L'auteur ou l'autrice devra donc s'efforcer de trouver un style simple et direct. Le jargon propre au sujet traité devra être examiné avec circonspection. Une forme active et vivante sera toujours préférable aux constructions passives et prudentes. L'auteur ou l'autrice aura soin d'agrémenter sa prose en variant la longueur et la construction de ses phrases, en évitant autant que possible les « il est important de noter que... », « on peut en déduire que... », en écartant les résumés habituellement utilisés dans les thèses ou en les incorporant habilement à son texte, sans en compromettre la souplesse, en réduisant les sous-titres au strict minimum de façon à maintenir une transition plus coulante dans son texte.

Pour conclure, disons encore quelques mots sur les renvois. Ils se justifient dans une thèse, à titre de preuve des recherches effectuées par l'auteur ou l'autrice. Dans un livre, cette preuve se présume: il serait superflu de préciser, à l'aide de renvois, des informations connues sur le Canada quand on rédige l'almanach annuel de ce pays, de citer des dates ou biographies de Voltaire lorsqu'on en fait mention dans une œuvre de critique littéraire. En revanche, ces renvois sont nécessaires en présence de citations, d'opinions équivoques ou de faits présentés pour la première fois sous un angle nouveau. On élimine ainsi un grand nombre de renvois apparaissant dans une thèse, et on en réduit d'autres. Dans un même paragraphe, une suite de citations d'une même source n'exige qu'un seul renvoi. La date de parution d'un article ou d'un débat à la Chambre des communes ou les lignes d'un poème cité peuvent être insérées dans le texte, et le renvoi, supprimé. Si l'on prévoit une bibliographie, elle contiendra tous les détails bibliographiques des ouvrages cités, ce qui réduira l'importance des renvois.

La révision de thèses en vue de leur publication sous forme de livres implique un travail plus ou moins important, selon le cas. Toujours est-il qu'elles doivent toutes être soumises à un examen sérieux en fonction des normes que nous venons d'exposer. En recherchant la meilleure forme pour s'adresser à un nouveau public, un auteur ou une autrice s'apercevra souvent que plus il ou elle s'écarte de sa thèse, par la pensée et la forme, meilleur sera son livre et plus nombreux sera son auditoire. En bref, une thèse est à un livre ce qu'une matière première est à un produit fini.